

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Vitnam 20



1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Ref. n° : 25408060MA
Fournisseur : AAKO B.V.
Arnhemseweg 87, 3832 GK Leusden, The Netherlands
P.O. Box 205, 3830 AE Leusden, The Netherlands
Téléphone: (+31) (0) 33 494 84 94
Fax: (+31) (0) 33 494 80 44

Identification du produit : Liquide.
Famille chimique : Carbamate
Usage : Agriculture. (Insecticide.)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : BE : (+32) (0) 70 245 245
DE : (+49) (0) 89 19 240
NL : (+31) (0) 30 274 88 88
SE : (+46) (0) 20 99 60 00

2. Composition / Informations sur les composants

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EC / annex CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Methomyl (ISO)</u>	: 200 g/l	16752-77-5 / 240-815-0 / 006-045-00-2	T+ N	28-50/53
<u>Méthanol</u>	: 550 g/l	67-56-1 / 200-659-6 / 603-001-00-X	F T	11-23/24/25-39/ 23/24/25

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

3. Identification des dangers

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Principaux effets néfastes: physico-chimiques : Facilement inflammable.
Effets dangereux pour la santé : Nocif par inhalation. Toxique en cas d'ingestion. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Le produit contient : Inhibiteur de cholinestérase.
Danger pour l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Mode d'exposition dominant : Inhalation. peau Ingestion.
Symptômes liés à l'utilisation :
- Inhalation : Les symptômes d'une surexposition aux vapeurs comprennent : Toux. , Gorge douloureuse. , Essoufflement.
- Contact avec la peau : Rougeurs, douleur.
- Contact avec les yeux : Vision brouillée. Rougeurs, douleur.
- Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

4. Premiers secours

Premiers soins :
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Maintenez la personne affectée chaud. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche. Faire vomir la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.
Un lavage gastrique est recommandé pour assurer un vidage complet.
Consulter immédiatement un médecin.
A l'intention du médecin : Antidote 1: Atropine sulfate.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Vitnam 20



4. Premiers secours (suite)

Antidote 2: Obidoxime chloride or Pralidoxime (PAM).
Suggérez la détermination de sérum et/ou de cholinestérase. S'ingéré exécutez le lavage gastrique et gérez le charbon actif. En cas d'ingestion, effectuer un lavage d'estomac ou traiter avec l'IPECAC (ne diot être utilisé que si la victime est consciente)

5. Mesures de lutte contre les incendies

Classe d'inflammabilité	: Ce produit est inflammable.
Moyens d'extinction	
- Adéquats	: pulvérisation d'eau , mousse , dioxyde de carbone , produit chimique sec
Incendies avoisinants	: Utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau pour refroidir les équipements proches.
Risques particuliers	: Fumées toxiques (dioxyde de carbone , monoxyde de carbone , oxydes d'azote , oxydes de soufre , Disulfure de carbone. , acide cyanhydrique , Méthyl isothiocyanate.)
Procédures spéciales	: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures techniques	: Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
Précautions individuelles	: Eviter toute exposition inutile. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Voir Rubrique 8.
Précautions pour l'environnement	: Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Mesures après fuite / épandage	: Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

7. Manipulation et stockage

Général	: Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/ explosion et de danger pour la santé.
Manipulation	: Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique pouvant se produire lors d'opérations de mélange et de transfert. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un masque adéquat Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Température de conservation : < 45°C
Matériaux d'emballage	: Bouteilles de COEX polyéthylène. F'ts métalliques plaqués de résine

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Equipement de protection respiratoire approprié.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié Porter une combinaison imperméable et hermétique avec gants, bottes et cagoule intégrale protégeant la tête et le visage.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Vitnam 20



8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle (suite)

Hygiène industrielle	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Lavez les vêtements avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Limites d'exposition professionnelle - Pays-Bas	: MAC : 2.5 mg/m ³ (Methomyl) MAC : 262 mg/m ³ (Methanol)

9. Propriétés chimiques et physiques

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore à légèrement jaune.
Odeur	: Caractéristique
pH	: 6 - 7
Masse volumique [kg/m ³]	: 930 - 950 (20 °C)
Solubilité dans l'eau	: 60 g/l (Methomyl; 25°C)
Point d'éclair [°C]	: 15-19
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 6.7
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 36 (Methanol)
Log P octanol / eau à 20°C	: 1,37

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Produits de décomposition dangereux	: La décomposition thermique génère: dioxyde de carbone , monoxyde de carbone , Disulfure de carbone. , Chlorure d'hydrogène. , acide cyanhydrique , oxydes d'azote , oxydes de soufre , Méthyl isothiocyanate.
Polymerization dangereuse	: Ne se produira pas.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts Acides forts, bases.
Conditions à éviter	: Chaleur flamme nue Etincelles.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: CL50 (rat) : 1.26 mg/l/4h
- Cutanée	: DL50 (Lapin) : > 2000 mg/kg
- Oral	: DL50 (rat) : 81 mg/kg
Irritation de la peau (lapin)	: Non irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Légèrement irritant pour les yeux.
Sensibilisation	: Ce produit provoque de sensibilisation sur des cochons d'Inde.
Effets cancérogènes	: Pas d'effet cancérogène.
Effets mutagènes	: Non mutagène.
Effets tératogènes	: Non tératogène

12. Information écologique

Substance	: substance active Methomyl
Ecotoxicité	: Poisson CL50 = 3.4 mg/l Oiseaux DL50 = 15.9 mg/kg Canard Mandarin

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Vitnam 20



12. Information écologique (suite)

	Daphnia magna CE50 = 28.7 µg/kg Abeilles Toxique pour les abeilles.
Persistence et dégradabilité	: Dégradation rapide pour le sol et eau.
Potentiel de bio-accumulation	: Le substance ne provoque pas de bioaccumulation dans les organismes aquatiques

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Déchets dangereux par suite de leur toxicité. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.
-------------------------	--

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



Nom d'expédition propre	: UN2758 CARBAMATE PESTICIDE LIQUIDE, INFLAMMABLE, TOXIQUE, 3 (6.1), II
Numéro ONU	: 2758
I.D. n° :	: 336
Transport terrestre	
Tremcard nr.	: 30GFT2-II
ADR/RID	: Group : II Classe : 3
Transport par mer	
Classe	: 3 (6.1)
Groupe d'emballage	: II
N° de fiche de sécurité	: F-E, S-D
IMDG-Pollution marine	: Oui.

15. Information réglementaire

Symbole(s)



	: Facilement inflammable. Toxique. Dangereux pour l'environnement.
Phrase(s) R	: R11 : Facilement inflammable. R20 : Nocif par inhalation. R25 : Toxique en cas d'ingestion. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	: S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**16. Autres informations**

Texte intégral des phrases R du chapitre 2 :	R11 : Facilement inflammable. R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R28 : Très toxique en cas d'ingestion. R39/23/24/25 : Toxique : dangers d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Littérature	: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (ADR) International Maritime Dangerous Goods; 2004 edition; IMO Directive 67/548/CEE, et de leurs amendements. Directive 91/414/CEE, et de leurs amendements, et conformément à l'usage.
Date d'impression	: 25/1/2006
Rédigée par	: HPV

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité au sens de la directive 2001/58/CE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document